

En complément si les mesures du site d'étude sont celle de la carte ci-dessous nous sommes un peu loin de Sancoins, cela pose des questions sur la rigueur de ce dossier.

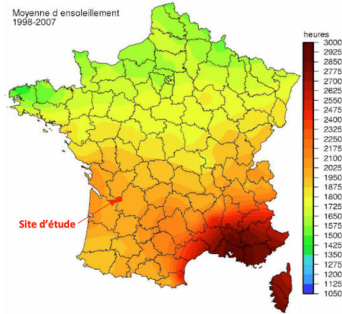
II. 1. 2. 2. Ensoleillement de la zone

La production énergétique d'une installation photovoltaïque est dépendante de l'ensoleillement de la zone dans laquelle elle se trouve. Celui-ci conditionne sa conception en termes d'orientation et d'inclinaison des panneaux photovoltaïques.

Comme indiqué au Chapitre 3 : III. 5. 1 Ensoleillement (page 140), le site d'implantation se trouve dans une zone favorable en termes de gisement solaire et de potentiel énergétique. Le projet bénéficie par ailleurs d'une durée d'ensoleillement d'environ 1 774 heures par an.

De plus, aucun élément pouvant créer une source d'ombre importante sur le site ne se trouve à proximité.

Figure 206 : Moyenne d'ensoleillement 1998-2007 sur le territoire français
(Source : ADEME, 2015)



II. 1. 2. 3. Paysage

Le site d'étude visé pour le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Sancoins est composé de plusieurs espaces distincts séparés entre eux par des haies bocagères, le tout s'inscrivant sur des terres doucement ondulées. Dans l'ensemble, ces zones présentent le même schéma paysager : des espaces pâturés ou enherbés sont cadrés par des linéaires principalement arbustifs. Des arbres remarquables viennent ponctuer ces prairies et se retrouvent également dans les haies. Ces dernières sont présentes sous différentes formes. Elles peuvent être maîtrisées en étant régulièrement taillées en gardant un aspect très géométrique, ou laissées en libre développement en ayant une image champêtre. L'entretien de ces haies détermine en partie les lieux d'où pourra être visible le projet.



Figure 207 : Emprise du projet par rapport à celle du site d'étude